



**DOCUMENT APPROUVE PAR  
 ARRETE PREFECTORAL LE  
 21/10/2022**

- Légende des aménagements à impact sur les phénomènes :**
- Aménagements à impact hydraulique :**  
 Travaux de protection et d'aménagement hydraulique :  
 Digue (épaisse ligne rouge)  
 Confortement de berge (génie civil ou végétal) (double ligne orange)  
 Anciens aménagements pour prises d'eau :  
 Seuil (double ligne verte)  
 Canal à ancienne vocation d'irrigation / drainage : chenal perché et bâti entre murettes (double ligne rose)  
 Structures à impact hydraulique :  
 Déviation sur remblai insubmersible (d'après étude SOGREAH 1998) (double ligne orange)  
 Ouvrage de décharge du lit mineur sur lit majeur (carré orange)  
 Voie ferrée sur remblai ou en déblai (double ligne orange avec traits)  
**Aménagements à incidence sur les chutes de blocs :**  
 Boisement de protection contre les chutes de blocs (périmètre approximatif) (hachures vertes)  
 Limite communale (pointillés noirs)



**Plan de Prévention des Risques Naturels - Commune de Bedous**  
**CARTE DES PHENOMENES**

- Légende des phénomènes et éléments naturels déterminants :**  
**Hydrographie - hydrologie :**  
 Lit mineur des cours d'eau :  
 Ecoulement permanent (ligne bleue)  
 Ecoulement temporaire (double ligne bleue)  
 Lit mineur du Gave d'Aspe (d'après orthophoto 2012) (carré bleu)  
 Lit majeur des cours d'eau :  
 Lit majeur du Gave d'Aspe (d'après études Sogreah et Stucky 1998) (carré vert clair)  
 Lit majeur du Gabarret (d'après analyse Alpes-Géo-Conseil 2014) (carré vert foncé)  
 Axe de débordement observé (double ligne verte)  
 Ancien cône de déjection de torrents et de ruissellement (carré vert foncé)  
 Axe de ruissellement observé (double ligne cyan)  
 Ravinement isolé (d'après photointerprétation) (carré cyan)  
**Mouvements de terrain :**  
 Glissement actif déclaré (carré rouge)  
 Glissement ancien ou estompé (carré orange)  
 Falaises, affleurements rocheux pouvant générer des blocs (carré noir)  
 Blocs isolés sur zone d'arrivée très basse (carré noir avec croix)  
**Avalanches :**  
 Emprises historiquement avérées (d'après photointerprétation, EPA, et témoignages oraux) (hachures violettes)  
 Bâti historiquement touché (carré violet)  
 Crevasses ouvertes (double ligne rouge)  
 Anciennes niches (double ligne orange)  
 Erosion des berges (double ligne rouge avec traits)  
 Anciens chenaux (double ligne verte)  
 Flujages actifs diffus (double ligne orange)  
 Flujages anciens diffus (double ligne orange avec traits)  
 Eboulis (carré brun)  
 Trajectoire supposée d'un petit aérosol (double ligne violette)